

DAVID SAINATI

DOCTEUR EN PHARMACIE, PRÉSIDENT DE MEDAPPCARE

« Les professionnels de santé ne doivent pas craindre le développement de la santé connectée, ils doivent au contraire se l'approprier ! »

Parlez-nous tout d'abord de Medappcare, société que vous avez fondée et que vous présidez ?

Medappcare, créée en 2012, est la première entreprise européenne à avoir développé un référentiel rigoureux et indépendant des applications mobiles de santé. Ce travail structurant pour le secteur a été mené avec le soutien de la Banque Publique d'Investissement, de la Région Île de France, et de la Fondation de France et avec le concours d'experts sectoriels de premier plan (juristes, associations de patients, associations d'industriels, institutions...).

Medappcare s'est dotée d'un Conseil indépendant et représentatif du secteur de la santé, afin de proposer et de valider ses orientations scientifiques en matière d'évaluation et de recherche et développement.

Medappcare est donc un label qualité de la santé connectée. Pourquoi un tel label est-il nécessaire ?

La santé connectée est en ébullition et le nombre d'applications ne cesse de croître. Il existerait plus de 165 000 applications mobiles de



santé disponibles sur les différentes plateformes de téléchargement dans le monde. Ce chiffre est déjà source de controverse car il englobe de nombreux doublons. Mais le nombre d'applications réellement dignes d'un intérêt médical est sans doute de quelques milliers. Il est essentiel, tant pour les patients que pour les professionnels de santé, de

pouvoir les évaluer pour « faire le tri ». Les pouvoirs publics encouragent notre démarche.

Les applications, en effet, ne sont pas obligatoirement validées par des professionnels de santé avant leur mise en ligne. Elles peuvent ainsi être non conformes aux recommandations officielles, basées sur des

mythes médicaux, voire dangereuses... Par ailleurs, les applications ne sont pas exemptes de failles techniques et autres virus... La sécurisation des transactions et autres échanges de données n'est pas toujours au rendez-vous. C'est pourquoi les utilisateurs sont de plus en plus méfiants sur le sort de leurs données de santé une fois collectées. Et pour cause, 40 % des applications santé payantes n'ont pas de politique de confidentialité et 30 % envoient des données à des tiers sans en informer l'utilisateur. Qui plus est, la santé mobile est un marché naissant et attractif mais qui ne bénéficie pas encore d'une réglementation claire et adaptée.

Quels besoins couvrent ces applications de santé ?

Il y a les applications dédiées au grand public en quête de bien-être au quotidien (conseils, coaching nutrition, activité physique, sommeil, etc.). D'autres sont destinées à rendre le patient autonome en lui permettant de contrôler par lui-même et à domicile son état de santé (suivi de son poids, de sa glycémie, de sa tension, de sa température...). Et enfin certaines sont destinées aux professionnels de santé (bases de données médicales, convertisseurs d'unités, e-learning, consultation des examens cliniques...).

Que peut-on raisonnablement en attendre ?

La santé connectée contribue à une amélioration de l'observance, au développement de l'accès aux soins à domicile et dans les déserts médicaux. Cela va permettre d'éviter les consultations inutiles,

développer une culture de la prévention santé : autant de bénéfiques pour la santé des utilisateurs qui, d'après une étude récente, permettront d'économiser jusqu'à 99 milliards d'€ par an d'ici 2017 en Europe, dont 11,5 milliards uniquement en France, ce qui correspond au déficit de la Sécurité Sociale. Une étude anglaise a montré que l'utilisation étendue de la santé connectée (applications, objets connectés, systèmes experts...) permettrait de réduire d'environ 20 % les consultations aux urgences.

Les professionnels de santé sont souvent dubitatifs mais certains voient dans le développement de la santé connectée des risques pour les patients et des menaces pour leur exercice. Vous avez créé le « Baromètre du pharmacien connecté ». Qu'en ressort-il ?

Les pharmaciens prennent pleinement conscience du tournant qui s'opère dans leur profession. Ainsi, 62 % d'entre eux déclarent que les objets connectés apportent un bénéfice pour la santé des patients, un chiffre en nette augmentation avec + 12 points par rapport à l'an dernier. Le fait que 83 % des pharmaciens se déclarent prêts à utiliser les objets connectés et les données de santé collectées pour le suivi de leur patient confirme également leur rôle précurseur en matière de santé connectée.

Si la prise de conscience est réelle, 79 % des pharmaciens n'ont pas encore vendu d'objets connectés dans leurs officines : il reste encore une réelle marge de progression sur ce point. Dans tous les cas, ils n'ont

pas le choix ! Ils n'arrêteront ni le train, ni la vague. Les objets connectés de santé se vendent aujourd'hui en grandes surfaces. Les pharmaciens doivent « s'approprier » ces nouveaux outils, les recommander et/ou les vendre et suivre leur utilisation par les patients. D'où l'importance de l'évaluation de leur qualité.

Ces craintes sont-elles partagées par les autres professions de santé ?

C'est vrai, la perception est souvent négative, en particulier par méconnaissance. En fonction de l'implication des professionnels de santé, la santé connectée constituera soit une menace pour leurs conditions d'exercice ou les modèles économiques, soit au contraire, une réelle opportunité !

Plutôt que de « subir », les professionnels de santé doivent non seulement monter dans le train mais en prendre les commandes. D'ailleurs les institutions l'ont bien compris. Il y a un an le Conseil national de l'Ordre des médecins a publié un « Livre blanc de la e-santé à la santé connectée ». La HAS prépare un référentiel d'évaluation des applications mobiles de santé que nous intégrerons dans nos procédures dès sa sortie. La Commission Européenne a également mis en place un groupe de travail sur l'évaluation de la santé connectée auquel je participe en tant qu'expert.

Pensez-vous que les podologues puissent être aussi concernés prochainement ?

J'ai eu le plaisir d'intervenir sur le sujet de la santé connectée lors du séminaire d'avril précédant le

Conseil national des régions de la FNP. Je sais que le sujet « numérique et santé » sera le thème des Entretiens de Podologie 2018. Il y a donc déjà une forte sensibilisation.

Parmi les patients des cabinets de podologues, je pense plus spécifiquement que deux catégories de publics seraient appelées à bénéficier d'une façon privilégiée de la « santé connectée : les personnes âgées et les diabétiques. » Les applications les concernant sont déjà nombreuses, en liaison ou pas avec des professionnels de santé. Les podologues doivent donc s'impliquer, en liaison avec les développeurs et éditeurs d'applications, afin que soient recueillies des données nécessaires à leur intervention. En matière de prévention des chutes pour les personnes âgées et afin de prévenir l'apparition du mal perforant plantaire chez les diabétiques, il y a de fortes opportunités. Ce peut être aussi le cas pour le suivi de la mise en place d'orthèses plantaires.

On le voit bien, plutôt que d'appréhender cette « révolution » avec crainte, il faut se l'approprier !

La perception de la santé connectée à la HAS

Extrait d'un débat (octobre 2015) entre le Dr Jean-François Thébaut, membre du Collège de la HAS et Benoît Thieulin, alors président du Conseil national du numérique.

Dr Jean-François Thébaut – Les outils connectés permettront aux patients d'avoir une information directe sur leur état de santé et aux professionnels de santé, médecins notamment, de recevoir une masse d'informations en flux quasi continu. Le rôle du médecin traitant va évoluer. Il deviendra un véritable producteur et intégrateur de données pour assister son patient dans les choix thérapeutiques qui lui seront proposés. Il lui faudra aussi le rassurer et le guider dans l'interprétation de toutes ces données qu'il aura reçues. Loin de mécaniser sa relation, le médecin traitant devra au contraire l'humaniser face à une technologie sans état d'âme.

Benoît Thieulin – Le rôle des professionnels de santé reste de tout mettre en œuvre pour trouver la solution la plus adaptée au patient, et d'accompagner ce dernier. Le numérique leur fournit de nouveaux outils pour le remplir (ex. : outil d'aide au diagnostic) comme il peut faire partie de la solution (ex. : outil d'éducation thérapeutique). À ce titre, il faut absolument qu'ils y soient préparés et formés. ■

LES MOTS POUR LE DIRE !

20

TÉLÉMÉDECINE

La télémédecine ou nanomédecine est une des composantes de la médecine. Elle s'inscrit dans l'univers des professionnels de l'e-santé, « permet d'apporter des services de santé à un être numérisé vivant, là où la distance, l'isolement du patient, sont un facteur critique pour sa santé, par des professionnels (médecins notamment) utilisant les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour diagnostics, e-traitement, e-prévention, e-recherche, e-éducation, e-formation continue ».

E-SANTÉ

La e-santé ou santé numérique recouvre les pratiques qui dans le domaine de la santé font intervenir les TIC. Le terme Santé est à prendre au sens large et comme l'OMS le souligne, ne concerne pas que les maladies et l'homme malade mais est aussi relatif à un état complet de bien-être physique, mental et social.

SANTÉ CONNECTÉE

La santé connectée désigne l'ensemble des nouveaux moyens technologiques mis au service d'une santé durable (smartphones, tablettes, ordinateurs, télémédecine ainsi que tous les dispositifs technologiques de pointe qui mesurent et analysent nos actes quotidiens). De ce concept naissent plusieurs autres comme :

La m-santé

Elle fait partie de l'e-santé et consiste à faire des actions de santé sur les terminaux mobiles au moyen d'applications adaptés à cet effet. Les utilisateurs de ces nouveaux services, notamment les consommateurs et les patients de santé, sont appelés les e-patients.

BIG DATA

Le terme Big Data englobe l'ensemble des données numériques volumineuses (Internet, RFID, mobile) qu'il n'est plus possible d'exploiter avec des outils classiques de gestion de base de données. Ces données massives sont beaucoup moins structurées que les données traditionnelles. Ainsi une donnée brute, directement extraite de l'activité ou de l'opinion d'un internaute apporte une information qui permet de mieux comprendre son comportement.

OPEN DATA

Open Data est un terme anglais qui désigne l'ouverture et le partage des données par leur mise en ligne dans des formats ouverts, en autorisant la réutilisation libre et gratuite par toute personne. C'est un ensemble de données numériques d'origine publique ou privée. Il peut être produit notamment par une collectivité, un service public ou une entreprise. L'ouverture de ces données représente à la fois un mouvement, une philosophie d'accès à l'information, et une pratique de publication de données librement accessibles et exploitables.